



Chargé de travaux maintenance à la Direction Adjointe Patrimoine Bâti - H/F

Référence : 25-0852

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

B

✓ Catégorie : B

✓ Cadre Emploi : Agents de maîtrise territoriaux, Techniciens territoriaux

✓ Grade : Agent de maîtrise, Agent de maîtrise territorial principal, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La Direction du Patrimoine assure le montage et le suivi des opérations de construction, réhabilitation aménagement ainsi que la maintenance préventive et curative des bâtiments. Elle est aussi chargée de la gestion des acquisitions et des cessions foncières et immobilières, ainsi que la gestion locative des bâtiments occupés par les services départementaux.

Elle a en charge la définition et le pilotage de la stratégie patrimoniale de la collectivité, en prenant en compte les besoins des politiques publiques, les contraintes économiques et les enjeux environnementaux.

Le Service maintenance et coordination technique organise les interventions de maintenance préventive et curative des bâtiments départementaux dont les collèges. Il est constitué de 3 équipes :

- Le centre d'appel qui recueille, analyse et ventile vers les services compétents les demandes

d'interventions technique de l'ensemble des sites départementaux ;

- La maintenance qui gère les prestataires externes en charge de la maintenance des équipements techniques des bâtiments départementaux dans les domaines CVC, ascenseurs, intrusion, incendie, fermetures motorisées, extincteurs, DAE, onduleurs, postes de transformation...

- La coordination technique qui est référente en matière de maintenance et d'exploitation des collèges les personnels de direction, les agents de maintenance ainsi que les services du Conseil départemental.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Organiser et coordonner les interventions de maintenance (Climatisation Ventilation Chauffage (CVC), ascenseurs, intrusion, incendie, fermetures motorisées etc.) sur les bâtiments départementaux d'un secteur géographique déterminé en veillant au bon fonctionnement opérationnel et durable des équipements techniques ainsi qu'au meilleur rapport qualité/délais/coûts et sécurité.

Missions principales :

- Diagnostiquer, recenser et prioriser les besoins d'intervention de maintenance corrective et préventive
- Elaborer une estimation et une programmation chiffrée des coûts des travaux et de maintenance.
- Participer à la planification et/ou répartition des interventions de maintenance corrective retenues en lien avec les différents interlocuteur·rice·s internes et externes
- Représenter le maître d'oeuvre et/ou le maître d'ouvrage dans les réunions de chantier et coordonner l'exécution des interventions et l'activité des entreprises sur les bâtiments
- Réaliser les constats des interventions de maintenance
- Suivre l'exécution des interventions de maintenance corrective et préventive : réception et contrôle des pièces nécessaires à la réalisation des interventions, réceptionner les chantiers à la fin des interventions.
- Préparer les documents techniques nécessaires à la mise en concurrence et à l'attribution du marché de maintenance (devis, cahier des charges, analyse des offres)
- Assurer le suivi administratif et comptable du marché de maintenance.

Missions secondaires :

- Superviser les interventions de correction ou d'évolution (interventions des prestataires de maintenance ou des opérateurs) sur le patrimoine du Conseil départemental.

Conditions particulières :

- Possibilité d'exercer les missions en dehors des plages horaires habituelles en fonctions des nécessités de service
- Déplacements hebdomadaires sur le territoire départemental
- Port obligatoire de vêtements de travail et EPI adaptés à l'activité et aux risques

Avantages :

- **Des locaux idéalement situés :** Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place :** Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle :** Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail :** Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures :** 25 jours de congés
 - **37h30 :** 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - **39 heures :** 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)

- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Profil attendu :

- Permis B obligatoire
- Expérience obligatoire en installations techniques courants faibles, électriques et CVC / système de GTC, utilisation des appareils multi techniques équipant les bâtiments (portails, ascenseurs, etc..) / anti-intrusion et systèmes sécurité incendie
- Bac professionnel ou Bac + 2 souhaité
- habilitation électrique H0BR souhaitée

Savoirs :

- Techniques de travaux et de la réglementation dans son champ de compétence
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Règles d'exécution administrative, financière et technique des marchés publics
- Développement durable
- Techniques d'analyse et de diagnostic
- Techniques d'organisation et de planification

Savoir-faire :

- Diagnostiquer le niveau de compétence nécessaire à l'intervention
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, outils et produits
- Suivre et contrôler des chantiers
- Communiquer et s'adapter à la diversité des interlocuteurs
- Rédiger les cahiers des charges (méthodologie, calendrier...)
- Utiliser des logiciels métiers

Savoir-être :

- Réactivité
- Analyse
- Travail en équipe
- Soucieux de la qualité
- Respect des règles

- Anticipation
- Autonomie
- Relationnel
- Méthode et rigueur

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 16/11/2025
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 17/11/2025
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 1/12/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Alexandra CASAS
- 05 34 33 35 29
- alexandra.casas@cd31.fr